

LES PROGRAMMES EUROPÉENS DE COOPÉRATION INTERRÉGIONALE

Lorenzo Appolonia

L'année 2008 a marqué la transition de la vieille à la future programmation.

Les projets du programme Interreg III, relatifs à la période 2000-2006, pouvaient bénéficier de la règle de n+2, à savoir des deux années successives à l'échéance du programme, pour mettre en œuvre les différents projets proposés et pour utiliser les fonds alloués par le programme Interreg. Dans cette nouvelle phase la programmation a été modifiée, en transformant le programme Interreg en objectif, dénommé Objectif 3.

Toutefois, cette nouvelle dénomination ne modifie pas le contexte de coopération et conserve le nom Interreg pour ce qui est du programme international général, et précisément Interreg IV C.

La Direction de la recherche et des projets cofinancés a partagé son activité entre les deux programmations, en participant à la clôture des derniers projets et en mettant en route une série d'initiatives qui pourraient être financées dans la nouvelle phase.

L'achèvement d'Interreg III a été confié au projet financé par le programme Italie-Suisse intitulé "ALPIS PCENINA. Une voie à travers l'Europe". Celui-ci, ayant accompli toutes ses activités d'étude et de recherche, s'est conclu par le séminaire de clôture qui a eu lieu au Fort de Bard les 11 et 12 avril 2008. Le thème de la rencontre, axée sur la présentation des résultats des projets, portait sur les activités de communication et les études menées sur ce sujet dans l'arc alpin. Des contributions émanant d'autres régions à proximité des Alpes ont également été présentées.

Toutefois, l'élaboration de projets et la présentation de nouvelles propositions ont constitué la phase la plus importante des travaux pour la coopération.

La Direction, référent régional pour la culture dans les programmes transfrontaliers, a présenté, en qualité de chef de file, un projet au sein de l'Espace Alpin, intitulé "MoLaM" (Monuments Landscape Monitoring), en proposant la diffusion des technologies de monitoring qui ont été mises au point par sa propre structure lors des différents projets de collaboration et de recherche pour la protection du patrimoine culturel.

Dans le cadre du programme italo-français connu comme "ALCOTRA" deux projets ont été présentés. La finalité du premier est la mise en valeur des pièces archéologiques du Petit-Saint-Bernard, déjà étudiées et élaborées dans le cadre de "ALPIS GRAIA. Archéologie sans frontières au col du Petit-Saint-Bernard". Le second projet, nouvellement conçu, est intitulé "AVER" (Anciens Vestiges En Ruine).

Le premier découle directement du projet de valorisation entamé avec "ALPIS GRAIA" qui prévoit la création d'un parc archéologique dans l'aire monumentale du col. Le second prévoit un programme ambitieux qui envisage un

problème important à l'échelon régional, à savoir la protection et la valorisation des vestiges de châteaux et de tours de différentes époques.

Le but est d'établir, en collaboration avec le partenaire français de la Haute-Savoie, un programme d'intervention susceptible de fixer des normes en vue de la récupération et de la valorisation de sites à l'heure actuelle en état d'abandon. Les protocoles qui s'ensuivront seront remis aux organismes et aux communautés dans le but de solliciter auprès de ces réalités territoriales la conscience des potentialités de leur patrimoine et de fournir les indications nécessaires pour affronter la récupération de façon systématique et cohérente. Il s'ensuivra une réduction du temps d'évaluation de la part des bureaux responsables de la protection et une meilleure programmation des ressources.

Aux projets italo-français s'ajoute une activité de recherche de partenariat pour la programmation italo-suisse. Une première proposition de projet a été lancée concernant la mise en réseau de sites avec des peintures murales couvertes de crépi, laquelle n'a pas encore été définie, mais qui attend une évaluation plus approfondie. Une proposition de la Lombardie s'ajoute pour participer à un PIT (Programme Intégré Territorial). Le PIT consiste, en général, en un ensemble de plusieurs projets, trois au minimum, portant sur différents types de programmes: par exemple, le tourisme, la culture, etc. La thématique générale de ce PIT porte sur les voies de communication entre les deux versants des Alpes. La Direction s'est proposée comme chef de file pour l'un des trois projets auxquels la Vallée d'Aoste participera. Les thèmes qui seront développés dans le cadre de cette programmation concerneront les voies des matériaux, avec l'étude, par le biais des trouvailles archéologiques, des commerces et des échanges du passé et des voies de communication parcourues.

Un autre portera en général sur l'utilisation des roches, de celles notamment qui étaient employées dans l'antiquité et qui sont encore en usage de nos jours dans le domaine tant artisanal qu'industriel.

Le dernier projet, mais non le moins intéressant, concerne la voirie antique, les voies de communication à travers lesquelles les peuples des régions alpines pouvaient communiquer et transmettre leurs connaissances et leurs cultures.

D'autres propositions sont en cours d'élaboration, ce qui démontre que la gestion directe des problèmes de protection du territoire peut fournir des suggestions dont l'intérêt est partagé par d'autres réalités culturelles européennes. Ainsi la Vallée d'Aoste peut-elle, à juste titre, faire partie intégrante du phénomène de construction européen.